



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

Le Président

Nanterre, le -- 2 AVR. 2019

Monsieur le Préfet,

La « révolution numérique » a fait muter, à des degrés variables, des pans entiers de nos vies et de l'action publique - et ces mutations n'en seraient qu'à leur début.

A l'heure où près d'un francilien sur deux souhaite quitter la région, à l'heure où nos Départements font face - à travers leurs politiques sociales - au décrochage entre les besoins de main d'œuvre et les qualifications des actifs disponibles, le numérique apparaît à la fois porteur d'opportunités et de défis.

Lors du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Interdépartemental du 6 février 2019, vous nous avez présenté les récents travaux du Conseil de Développement Durable Interdépartemental (C2DI) sur le numérique. Je souhaite que le C2DI poursuive ses réflexions.

En complémentarité avec la précédente saisine sur l'aménagement des territoires, cette nouvelle saisine explorera ce qui donne envie d'explorer un territoire et de s'y installer, ce qui permet d'y rester et de s'y enraciner. Elle traitera des secteurs du sport, de la culture et du tourisme, mais aussi de l'action sociale et médico-sociale, de l'éducation et de la formation, de l'emploi et de l'insertion.

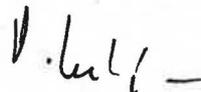
- Comment ces secteurs se transforment-ils et se sont-ils transformés sous l'effet du numérique ? Y a-t-il des opportunités et des points de vigilance spécifiques ?
- Comment agir collectivement, dans cette ère du numérique ? Quels projets mettre en place ? Quelles coopérations tisser ? De quelles bonnes pratiques s'inspirer ?
- Quelles pistes pour le financement des services publics, des équipements et des infrastructures nécessaires, non seulement aux services numériques, mais bien plus largement au bon développement de notre territoire interdépartemental ?

Fort de l'expertise de ses 80 membres, le C2DI pourra apporter des propositions concrètes sur ces problématiques qui touchent l'ensemble du territoire interdépartemental - des zones les plus urbaines, aux territoires les plus ruraux, en prenant en compte nos spécificités territoriales et culturelles.

Je souhaite par ailleurs que les services soient largement associés à vos séances de travail, pour faire de votre instance un lieu de co-production du service public de demain, alliant l'administration et les forces vives du territoire.

Les services départementaux mettront en outre à votre disposition tous les documents et études que vous estimerez utiles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick Devedjian

Monsieur François Leblond
Ancien Préfet de Région
Président de la COFHUAT
Président du Conseil de développement durable interdépartemental
21, boulevard de Grenelle
75015 Paris